

Les allocataires du Revenu de solidarité active en Île-de-France au 31 mars 2013

N°13-Août 2013

BULLETIN D'INFORMATION DES CAF EN ÎLE-DE-FRANCE

Au titre du 31 mars 2013, le Revenu de solidarité active (Rsa) est versé par les Caf d'Île-de-France à 367 500 foyers, soit 6,4 % de la population francilienne. De fin décembre 2012 à fin mars 2013, le nombre d'allocataires progresse plus modérément qu'au trimestre précédent. La croissance des effectifs du dispositif est essentiellement le fait de la composante « activité seul » qui enregistre le niveau de bénéficiaires le plus élevé depuis son instauration en juin 2009. Après un repli continu depuis le deuxième trimestre 2011, les effectifs du Rsa jeunes repartent à la hausse pour concerner 765 jeunes. La sensibilité des effectifs du Rsa socle à la conjoncture économique s'observe pour l'ensemble des départements franciliens, mais de façon inégale.

■ Hausse modérée des bénéficiaires du Rsa au premier trimestre 2013

Fin mars 2013, le Rsa est versé par les Caf d'Île-de-France à environ 367 500 foyers (cf. encadré 1). Précisément, les effectifs du Rsa socle s'élèvent à 293 900 allocataires (80 %) et environ 73 700 foyers perçoivent le Rsa activité seul (20 %). Entre fin mars 2012 et fin mars 2013, le nombre de bénéficiaires du Rsa enregistre une progression de +5,5 %. Si les deux composantes évoluent dans un sens analogue, la partie « socle » du dispositif connaît une croissance plus rapide de ses effectifs par rapport à la partie « activité seul » (+6,0 % contre +3,4 %) (cf. tableau 1). Entre fin décembre 2012 et fin mars 2013, le nombre d'allocataires du Rsa progresse moins vite qu'au trimestre précédent (+1,4 % contre +1,7 %). Cet accroissement du nombre de bénéficiaires du Rsa est essentiellement le fait de la composante « activité seul » qui enregistre une poussée de ses effectifs de +3,0 % (contre -0,9 % au trimestre précédent), atteignant ainsi le plus haut niveau de bénéficiaires depuis sa mise en place en juin 2009 (cf. figure 1). À l'échelle départementale, ce sont les départements de Paris, de Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise qui affichent les taux de croissance les plus élevés pour la partie « activité seul », avec respectivement +4,0 %, +3,9 % et +3,4 % (cf. figure 2). Sur la même période, le nombre de bénéficiaires du Rsa socle croît de +1,1 % (contre +2,4 % au trimestre précédent). À un niveau désagrégué, c'est

Encadré 1

Définition du Revenu de solidarité active (Rsa)

Le Revenu de solidarité active (Rsa) a été créé par la loi du 1er décembre 2008 et mis en place en juin 2009. C'est une prestation dégressive co-financée par le Département et l'État. La part financée par le Département est appelée « Rsa socle », la part financée par l'État, « Rsa activité ». Elle complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. Il est attribué à un foyer remplissant certaines conditions administratives (déclaration de ressources, fiches de paie) et dont les revenus sont inférieurs à un plafond qui dépend de sa configuration familiale et de sa situation vis-à-vis du marché du travail. Le montant du Rsa correspond à la différence entre le montant maximal de Rsa (montant forfaitaire + 62 % des revenus d'activité du foyer) et les ressources (incluant le forfait d'aide au logement). Au 1er janvier 2013, le montant forfaitaire est de 483 euros pour une personne seule et de 870 euros pour un couple avec un enfant.

Montants forfaitaires selon la situation familiale et le nombre d'enfants au 1er janvier 2013

Nombre d'enfant(s)	Situation familiale	
	Vous vivez seul(e)*	Vous vivez en couple
0	483 €	725 €
1	725 €	870 €
2	870 €	1 015 €
par enfant en plus	193 €	193 €

*Ces montants peuvent être majorés, sous certaines conditions, pour les personnes seules assumant la charge d'un enfant né ou à naître.

Tableau 1. Répartition des bénéficiaires du Rsa selon la composante par département

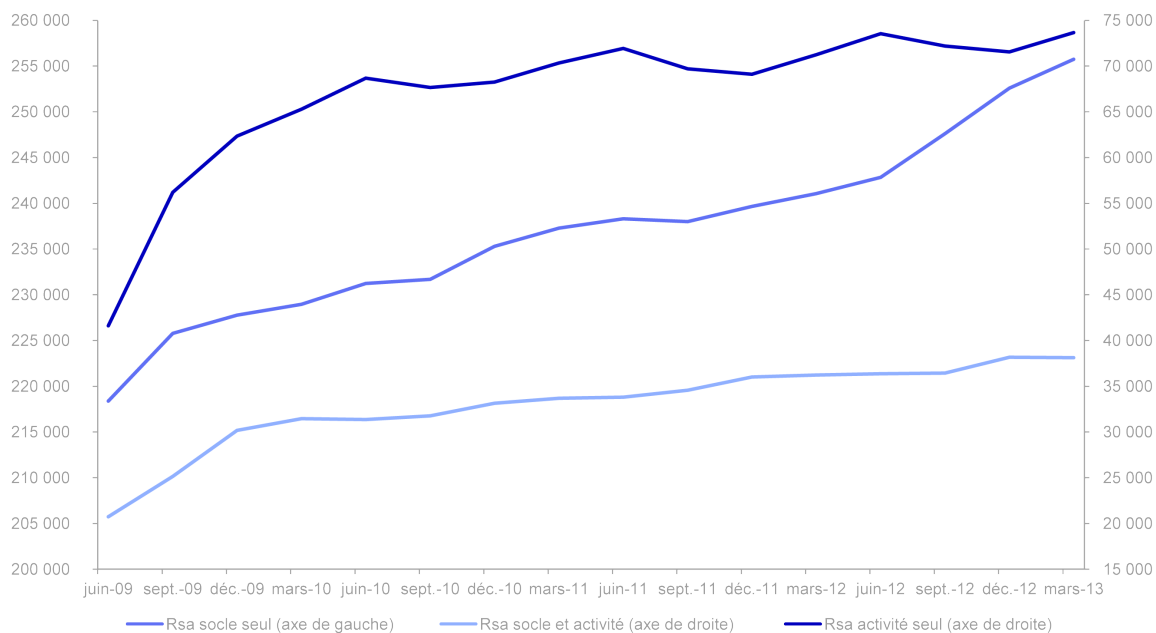
	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Rsa Socle	62 261	28 459	72 678	36 118	24 847	19 715	21 874	27 914	293 866
<i>Socle seul</i>	53 136	24 371	64 661	31 867	21 417	17 140	18 731	24 427	255 750
<i>Socle et activité</i>	9 125	4 088	8 017	4 251	3 430	2 575	3 143	3 487	38 116
Rsa activité seul	14 482	8 309	15 873	8 217	7 363	6 007	6 115	7 292	73 658
Total Rsa	76 743	36 768	88 551	44 335	32 210	25 722	27 989	35 206	367 524
<i>Dont Rsa majoré</i>	5 151	3 489	9 878	4 562	4 847	3 069	3 907	4 693	39 596
<i>Dont Rsa jeunes</i>	137	89	87	82	119	93	74	84	765
Personnes couvertes par le Rsa	128 038	70 336	195 923	89 197	71 158	52 700	60 953	78 584	746 889
Évolution 31-12-2012/31-03-2013 (en %)*	0,7	0,2	2,1	0,8	1,6	2,7	1,5	2,5	1,4

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars 2013.

*Évolution trimestrielle du Rsa.

Lecture : Fin mars 2013, environ 73 700 foyers franciliens perçoivent le volet « activité seul » du Rsa.

Figure 1. Évolution trimestrielle du nombre d'allocataires du Rsa selon la composante depuis juin 2009 en Île-de-France



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France.

Lecture : Le nombre d'allocataires du Rsa socle seul passe de 241 000 à 255 750 entre mars 2012 et mars 2013.

la composante « socle seul » qui explique l'évolution positive des effectifs du Rsa socle : avec une augmentation trimestrielle de +1,3 %, le nombre de foyers bénéficiaires du « revenu social minimum » passe de 252 600 à 255 800. À l'inverse, après avoir connu une croissance dynamique le trimestre précédent (+4,8 %), le volet « socle et activité » enregistre un léger fléchissement de ses effectifs entre fin décembre 2012 et fin mars 2013 (-0,2 %), ces derniers passant de 38 200 à 38 100.

La majoration de la prestation pour isolement avec enfant(s) à charge ou à naître concerne près de 39 600 foyers allocataires franciliens, ce qui représente 10,8 % de l'ensemble des bénéficiaires du dispositif Rsa (contre 11,0 % un an auparavant). La légère croissance des effectifs du Rsa majoré reste relativement stable par rapport au trimestre précédent (+0,5 % contre +0,3 %). Les parts d'allocataires bénéficiant de cette prestation sont les plus élevées en Seine-et-Marne (15,0 %), en

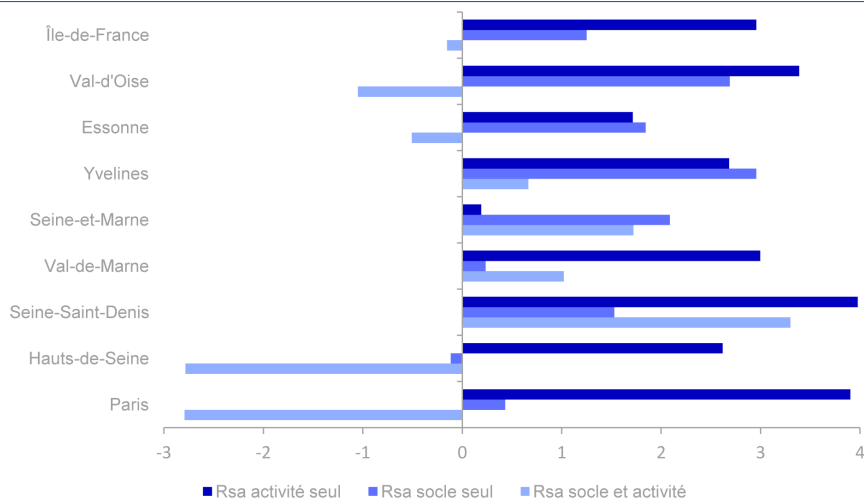
Essonne (14,0 %) et en Val-d'Oise (13,3 %) tandis que les départements de Paris et des Hauts-de-Seine enregistrent les proportions les plus faibles avec respectivement 6,7 % et 9,5 %.

Fin mars 2013, la population couverte par le Rsa reste stable (6,4 % de la population francilienne). Ce sont environ 559 100 franciliens qui sont couverts par le Rsa socle et 187 700 qui vivent dans un foyer de travailleurs pauvres (Rsa activité seul).

■ Les effectifs du Rsa jeunes se redressent légèrement

Après avoir affiché une décroissance continue depuis juin 2011, les effectifs du Rsa jeunes se redressent légèrement (+2,0 % contre -0,8 % le trimestre précédent), passant de 750 à 765. Cette reprise s'explique par la croissance plus dynamique de la partie « activité seul » qui progresse de près de 8 % (contre -8,7 % le trimestre pré-

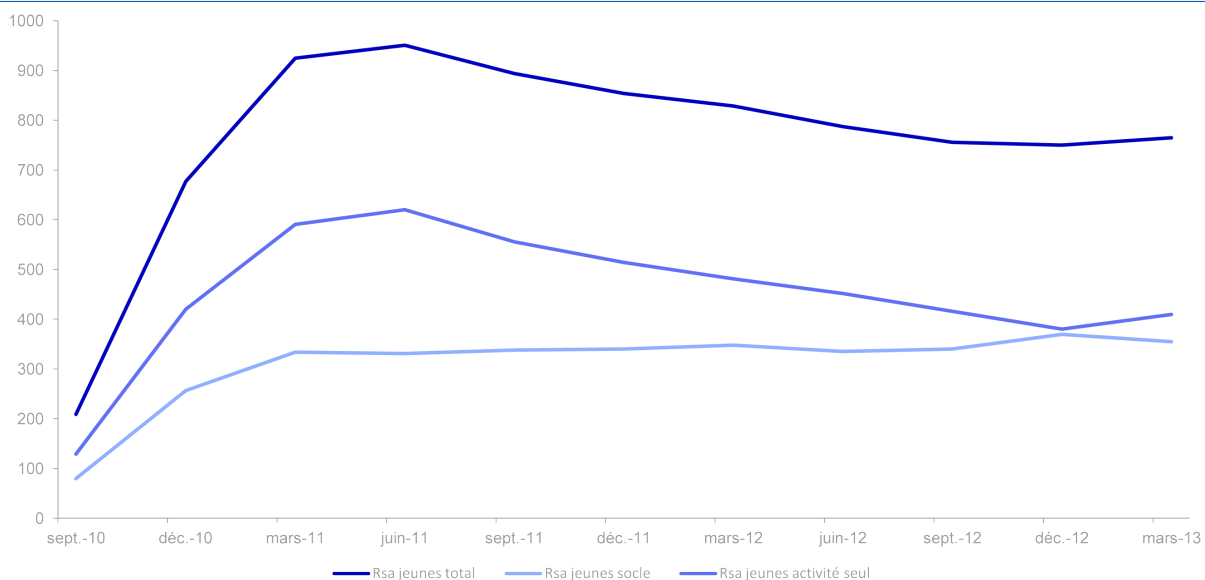
Figure 2. Évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa selon la composante par département de décembre 2012 à mars 2013 (%)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars 2013.

Lecture : Entre décembre 2012 et mars 2013, en Seine-Saint-Denis, le nombre d'allocataires du Rsa activité seul progresse de 4 %.

Figure 3. Évolution trimestrielle du nombre d'allocataires percevant le Rsa jeunes* depuis septembre 2010



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France.
 Lecture : Le nombre d'allocataires du Rsa jeunes passe de 829 à 765 entre mars 2012 et mars 2013.
 * Le dispositif Rsa jeunes est entré en vigueur en septembre 2010

cédent) pour atteindre 410 bénéficiaires. En revanche, la partie « socle » se replie sur le trimestre (-4,1 % contre +8,8 % le trimestre précédent), ses effectifs passant de 370 à 355 (cf. figure 3).

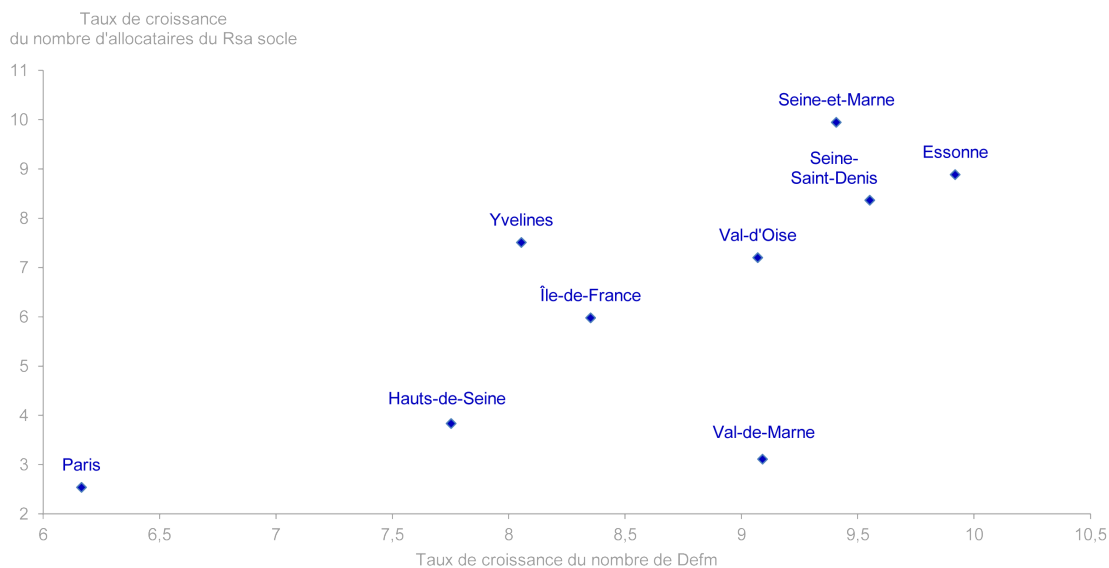
Cette croissance des bénéficiaires du Rsa jeunes masque cependant des disparités interdépartementales. Ainsi, si Paris et les départements de la petite couronne enregistrent un accroissement de leurs effectifs supérieur à la croissance régionale sur le trimestre (respectivement +3,8 % pour Paris, +6,0 % pour les Hauts-de-Seine, +4,8 % pour la Seine-Saint-Denis et +10,8 % pour le Val-de-Marne contre +2,0 % pour l'Île-de-France), deux territoires de la grande couronne accusent une forte baisse du nombre de bénéficiaires du Rsa jeunes

sur la même période. En effet, en Essonne et dans les Yvelines, le nombre d'allocataires passe respectivement de 83 à 74 (-10,8 %) et de 98 à 93 (-5,1 %). Entre fin décembre 2012 et fin mars 2013, l'évolution des effectifs du Rsa jeunes est atone dans le Val-d'Oise, ces derniers se maintenant à 84. Seule la Seine-et-Marne affiche une hausse du nombre d'allocataires du Rsa jeunes (+6,3 %).

■ Hausse des effectifs de demandeurs d'emploi et du Rsa socle : une évolution conjuguée mais inégale selon les départements (1)

Entre mars 2012 et mars 2013, la région francilienne a connu tant un accroissement du nombre de Demandeurs d'emploi en fin de mois (Defm)

Figure 4. Évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi et du nombre d'allocataires du Rsa socle par département* (%)



Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, Dares et Pôle emploi.
 *Données brutes entre mars 2012 et mars 2013.
 Lecture : Entre mars 2012 et mars 2013, le nombre de Defm dans le Val-d'Oise s'est accru de 9,1 % pendant que le nombre d'allocataires du Rsa socle enregistrait une hausse de 7,2 %.
 Champ: Defm de catégorie A, B, C, D, E et nombre d'allocataires du Rsa socle.

(1) La notion de « demandeurs d'emploi en fin de mois » (Defm) recouvre les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Les Defm sont regroupés en fonction du type d'emploi occupé et classés selon cinq catégories : A, B, C, D, E.

que du nombre d'allocataires du Rsa socle. On peut observer toutefois une réaction plus tardive du marché du travail à la crise économique en Île-de-France (2) : l'augmentation des effectifs des Defm est en effet en deçà de celle constatée au niveau de la France métropolitaine (+8,4 % contre +8,8 %).

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi et le nombre de bénéficiaires du Rsa socle évoluent tous deux à la hausse, mais la dégradation du marché du travail a été plus intense sur la période (+8,4 % contre +6,0 %) (cf. figure 4).

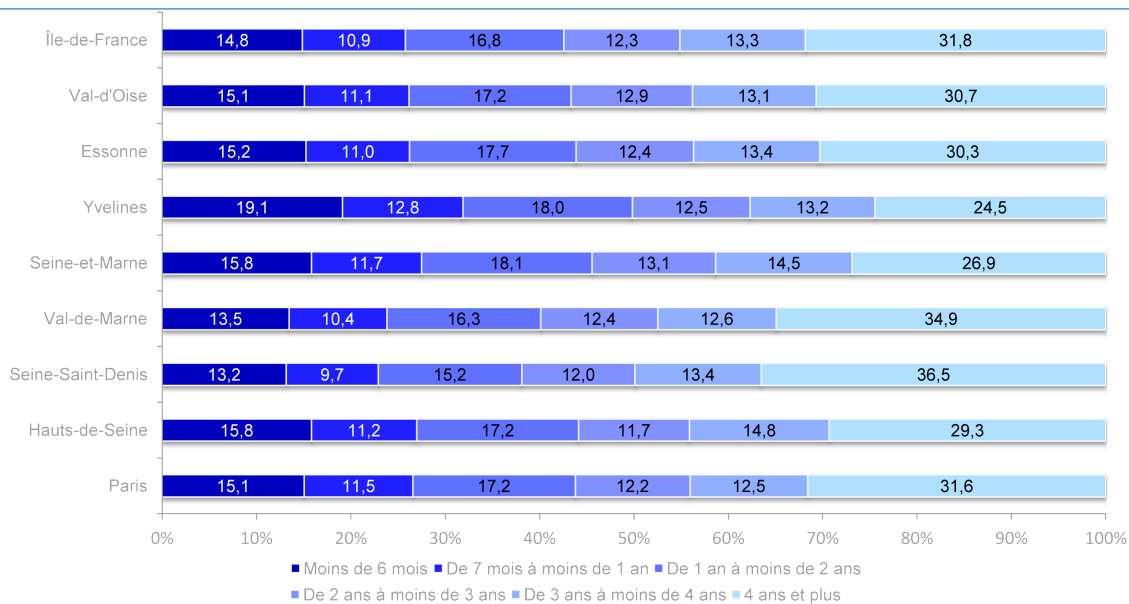
Même si l'ensemble des départements enregistre une détérioration de l'emploi, celle-ci s'est manifestée de façon plus ou moins accentuée sur le territoire francilien. Ainsi, les départements de l'Essonne, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne affichent des taux de croissance annuels de Defm supérieurs à l'accroissement observé au niveau régional avec respectivement +9,9 %, +9,6 % et +9,4 %. Ceux-ci ont vu le nombre d'allocataires du Rsa socle s'accroître plus rapidement par rapport aux autres départements, la progression annuelle s'élevant à +9,9 % pour la Seine-et-Marne, à + 8,9 % pour l'Essonne et + 8,4 %

pour la Seine-Saint-Denis. Seule la Seine-et-Marne présente un atypisme par rapport à la tendance régionale : l'évolution de la pauvreté à travers les effectifs du minimum social est plus vive que le nombre d'inscrits à Pôle emploi.

- Près d'un tiers des allocataires du Rsa présent dans le dispositif depuis au moins quatre ans (3)

Au cours du mois de mars 2013, parmi les foyers allocataires percevant le Rsa, en tenant compte de l'ancienneté dans le Revenu minimum d'insertion (Rmi) et l'Allocation de parent isolé (Api), environ 74 % sont dans le dispositif depuis plus d'un an, plus d'un foyer sur deux depuis au moins deux ans (57,4 %), et près d'un tiers depuis au moins quatre ans (31,8 %) (cf. figure 5). Les départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne se distinguent par des temps de présence longs dans le Rsa : près d'un allocataire dionysien sur deux bénéficie du minimum social depuis au moins trois ans (49,9 %) et plus d'un tiers depuis au moins quatre ans (36,5 %), contre près d'un allocataire sur quatre dans les Yvelines (24,5 %).

Figure 5. Répartition des allocataires selon l'ancienneté dans le dispositif par département (%)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, mars 2013.

Lecture : Fin mars 2013, près de 32 % des bénéficiaires du Rsa sont dans le dispositif depuis au moins quatre ans.

Jean Flamand
Danie Chemineau
Ctrad – Caf en Île-de-France

(2) Crenner, E., (2013), « Des effets de la crise sur le chômage plus faibles et plus tardifs en Île-de-France », *Île-de-France faits et chiffres*, n°306, juillet.

(3) Quelle que soit la situation de l'allocataire dans une des composantes du Rsa au cours d'un mois donné, son ancienneté est appréhendée dans le dispositif global.